

Ce que la terre se rappelle : Sémiotique du don foncier, trahison mémorielle et recomposition du lien social à Saponé (Burkina Faso)

SAWADOGO Jean Paul

Université Joseph Ki-Zerbo
jpsawadogo94@gmail.com

Résumé

Les conflits fonciers qui travaillent la commune rurale de Saponé, au Burkina Faso, ne sauraient se réduire à de simples litiges patrimoniaux. Notre hypothèse est que la récupération des terres anciennement données constitue une rupture du contrat sémiotique intergénérationnel (la destruction d'un système de signes fondateur du lien social). En mobilisant le schéma actantiel de Greimas, la théorie maussienne du don relue par Héritier et la sémiosphère de Lotman, nous analysons un corpus de quarante-deux entretiens, de groupes de discussion et d'une observation participante de dix-huit mois conduits à Saponé entre 2021 et 2023. Les résultats montrent que le don de terre fonctionne comme un programme narratif fondateur en trois temps — énonciation, installation, contre-don — et que sa rupture désymbolise la terre, retourne les actants les uns contre les autres et désynchronise les mémoires collectives. Nous proposons en discussion des pistes de restauration du pacte sémiotique.

Mots-clés : *sémiotique narrative, don de terre, conflit foncier, sémiosphère, alliance sociale*

Abstract

Land conflicts in the rural commune of Saponé, Burkina Faso, cannot be reduced to mere property disputes. Our hypothesis is that the reclamation of formerly donated land constitutes a rupture of the intergenerational semiotic contract — the destruction of a sign system foundational to social bonds. Drawing on Greimas' actantial model, Mauss' theory of the gift as reread by Héritier, and Lotman's semiosphere, we analyse a corpus of forty-two interviews, focus group discussions and eighteen months of participant observation conducted in Saponé between 2021 and 2023. Results show that the land gift operates as a founding narrative programme across three moments — utterance, settlement, counter-gift — and that its rupture de-symbolises the land, pits actants against each other and desynchronises collective memories. The discussion proposes avenues for restoring the semiotic pact.

Keywords: *narrative semiotics, land gift, land conflict, semiosphere, social alliance*

Introduction

Il y a, dans les sociétés agraires du Burkina Faso, une façon de parler de la terre qui ne ressemble à aucune autre. On ne dit pas que la terre appartient à quelqu'un. On dit qu'un homme a une terre comme on dit qu'il a des ancêtres, c'est-à-dire dans un rapport d'appartenance réciproque, où posséder et être possédé se confondent dans la même relation fondatrice. Cette intimité ontologique entre le sol et l'identité communautaire est, à notre sens, le point de départ indispensable à la compréhension des conflits fonciers qui éclatent aujourd'hui dans des communes comme Saponé.

À Saponé, commune rurale de la province du Bazèga, à une vingtaine de kilomètres au sud de Ouagadougou, les terres anciennement cédées en signe d'hospitalité ou d'alliance constituent une couche mémorielle particulièrement sensible du tissu social. Ces dons fonciers, souvent vieux de plusieurs décennies, parfois d'un siècle ou davantage, ont fondé des alliances intergénérationnelles qui dépassent de loin leur seule dimension économique : ils ont tissé des réseaux de parenté fictive, des obligations cérémonielles croisées, des histoires partagées. Ils ont, en un mot, produit du social à partir de la terre.

Or, depuis une ou deux décennies, un mouvement préoccupant se manifeste dans cette commune : des familles ou des individus, souvent des héritiers de donateurs originels, entreprennent de récupérer ces terres, invoquant des besoins fonciers pressants, la croissance démographique des lignages, parfois simplement la valorisation économique de terres autrefois marginales. Ce mouvement est documenté ailleurs en Afrique de l'Ouest, notamment dans des contextes ivoiriens et sénégalais (Chauveau & Colin, 2010 ; Mathieu, Zongo & Paré, 2003). Mais il a, à Saponé, une coloration particulière que les seuls outils économiques ou juridiques ne permettent pas de saisir.

La question qui guide notre analyse est double et intimement liée. D'une part : en quoi le don de terre constitue-t-il, au-delà de sa dimension matérielle, un signe d'alliance intergénérationnel fondateur du lien social ? D'autre part : quels effets sémiotiques et sociaux produit la rupture de ce signe ? Notre hypothèse est que la récupération foncière opère une violence d'un type particulier (une

trahison mémorielle) qui ne détruit pas seulement un accord entre deux familles, mais déchire le tissu narratif commun dans lequel cet accord prenait sens. Cette hypothèse est soutenue par les données issues d'un corpus de terrain collecté entre 2021 et 2023, qui constitue le socle empirique de cette démonstration.

Pour y répondre, nous mobilisons trois appareils théoriques complémentaires : la sémiotique narrative de Greimas (1966) pour lire la structure actantielle du don et de sa rupture ; la théorie maussienne du don relue par Françoise Héritier (2002) pour saisir la charge symbolique du geste donateur ; et la notion de sémiosphère de Lotman (1990) pour rendre compte de la dimension mémorielle et transgénérationnelle de la crise. La démarche est qualitative et interprétative, ancrée dans un corpus de terrain collecté entre 2021 et 2023. L'article se structure en cinq sections principales : après le cadre théorique (section 2) et la méthodologie (section 3), nous analyserons le don comme programme narratif fondateur (section 4), puis les mécanismes de la rupture et ses effets sur le lien social (section 5), avant de proposer, en discussion, des pistes de restauration du pacte sémiotique (section 6).

1. Cadre théorique : sémiotique, don et mémoire

1.1. Le schéma actantiel de Greimas : lire le foncier comme récit

La sémiotique narrative d'Algirdas Julien Greimas constitue le premier pilier de notre dispositif analytique. Initialement conçu pour analyser les contes folkloriques dans la filiation de Vladimir Propp, le schéma actantiel propose de lire tout récit humain comme la mise en scène d'un programme narratif structuré autour de six actants : le Sujet (celui qui agit), l'Objet (la valeur convoitée), le Destinateur (l'instance qui mandate le Sujet), le Destinataire (le bénéficiaire de l'action), l'Adjuvant (force d'aide) et l'Opposant (force d'obstacle) (Greimas, 1966 ; Greimas & Courtés, 1979). Sa transposition à des pratiques sociales africaines constitue donc une opération épistémologique qui mérite d'être explicitée et défendue.

On pourrait objecter, et certains le font légitimement, que ce dispositif schématise à l'excès des réalités sociales dont la richesse déborde toujours les catégories analytiques. Bernard Lahire (1998), dans sa critique de tout dispositif structuraliste trop

systématique, invite à une vigilance analogue. Nous retenons cet avertissement. Pour autant, il nous semble que c'est précisément dans les situations de conflit — là où les acteurs eux-mêmes cherchent à définir qui a le droit de faire quoi, au nom de qui — que le schéma actantiel révèle sa puissance d'intelligibilité. Le conflit est déjà, en lui-même, une mise en récit.

Sa mise en œuvre sur notre corpus s'est déroulée en deux temps. Dans un premier temps, nous avons soumis chaque récit de don ou de récupération foncière collecté en entretien à une grille de lecture actantielle : identification des actants, cartographie de leurs positions respectives, repérage des glissements de rôle entre le programme narratif originel du don et l'anti-programme de la récupération. Dans un second temps, nous avons mis en relation les structures actantielles ainsi dégagées avec les marqueurs énonciatifs des discours (temps verbaux, déictiques spatiaux, noms propres convoqués comme garants) afin de reconstituer ce que nous appelons le discours mémoriel fondateur propre à chaque famille. Cette double opération analytique a permis de mettre en évidence, au fil du corpus, des récurrences structurales qui ne seraient pas apparues à la seule lecture thématique des entretiens.

Dans le programme narratif du don de terre à Saponé, le schéma s'organise ainsi : le Destinateur est l'ancêtre fondateur, instance transcendante dont la parole a force de loi dans la tradition orale. L'Objet de valeur est la terre, non pas comme ressource brute mais comme signe d'alliance et d'appartenance. Le Sujet est le bénéficiaire du don, investi de la mission de cultiver la terre et d'honorer le pacte. Les Adjuvants sont les instances coutumières (tengsoaba, ancien et détenteur de terre) qui témoignent et garantissent le don. L'Opposant est, dans le programme narratif originel, absent : le don se présente comme un acte total, sans clause de retrait. C'est précisément cette absence d'Opposant qui fonde la confiance et rend le don possible. Ce qui survient avec la récupération des terres, c'est l'irruption d'un anti-programme narratif qui retourne les actants les uns contre les autres, transformant les bénéficiaires du don originel en Opposants de leur propre existence.

1.2. Marcel Mauss et Françoise Héritier : le don comme signe performatif

L'Essai sur le don de Marcel Mauss (1923-1924) demeure, près d'un siècle après sa publication, l'un des textes les plus féconds de l'anthropologie sociale. En montrant que le don engage une triple obligation à savoir donner, recevoir, rendre, et que cette triade constitue le fondement de tout ordre social, Mauss a fourni un outil analytique d'une générosité exceptionnelle. Il faut toutefois noter que Mauss raisonnait essentiellement sur des sociétés dites « archaïques » et que la transposition de sa grille à des contextes agraires actuels demande une vigilance épistémologique que nous tâcherons de maintenir.

Françoise Héritier, dans sa relecture sémiotique de Mauss (2002), insiste sur la dimension signifiante du don : donner, c'est énoncer. Le don est un acte de parole au sens que lui donne John Austin (1962) : un énoncé performatif qui ne décrit pas un état de fait, mais le crée. Donner une terre, dans ce cadre, c'est prononcer une parole d'incorporation « tu es désormais des nôtres » qui modifie la réalité sociale de façon irréversible, en tout cas dans la logique symbolique du don originel. La mobilisation de la catégorie austinienne permet ici de mesurer précisément ce qui est en jeu dans la parole fondatrice du don : elle n'est pas descriptive mais constitutive de la réalité sociale qu'elle institue.

La récupération de la terre est donc, dans cette optique, un acte de contre-performatif : elle annule rétroactivement l'énoncé fondateur. Elle dit, à travers le geste foncier : « tu n'as jamais vraiment été des nôtres ». Cette négation rétrospective est d'une violence particulière parce qu'elle ne se contente pas de rompre un contrat présent : elle efface la mémoire même du pacte. Elle prétend réécrire le passé. C'est ce que nous nommons ici la trahison mémorielle, une notion que nous proposons d'articuler, dans les sections suivantes, à travers l'analyse du corpus.

Il importe de préciser comment cette notion s'articule dans notre démarche. La trahison mémorielle ne désigne pas une intention délibérée de nuire ; elle décrit un effet sémiotique objectif produit par l'acte de récupération, indépendamment des motivations subjectives de ceux qui le posent. Elle renvoie à la destruction unilatérale d'un signe qui n'appartient pas à celui qui le

détruit, mais à l'ensemble de la communauté qui l'a produit et reconnu.

1.3. La sémiosphère de Lotman : mémoire, culture et transgénérationnel

La notion de sémiosphère, développée par le sémioticien estonien Youri Lotman (1990, 1999), désigne l'espace sémiotique global dans lequel s'inscrivent et circulent les signes d'une culture. La sémiosphère est le milieu nécessaire à la vie des signes, tout comme la biosphère est le milieu nécessaire à la vie des organismes. Traversée par une tension permanente entre centre normatif et périphéries innovantes, elle assure la continuité mémorielle d'une culture à travers le temps.

Il convient de préciser comment nous mettons en œuvre cette notion sur notre terrain. Lotman travaillait essentiellement sur des corpus textuels littéraires ; son application à des pratiques foncières rurales constitue une transposition qui, si elle nous semble productive, exige d'être opérationnalisée avec soin. Dans notre démarche, la sémiosphère de Saponé est reconstruite à partir des récits oraux collectés (les corpus de mémoire que constituent les témoignages des anciens, les formules rituelles du don, les discours de médiation) et non postulée a priori comme un tout cohérent. Elle est ce que les acteurs construisent et contestent dans leurs interactions : une réalité discursive émergente plutôt qu'une structure donnée.

Dans la sémiosphère ainsi entendue, le don de terre occupe une position centrale. Il est l'un des programmes narratifs fondateurs qui structurent la mémoire collective, organisent les représentations de l'espace et définissent les places respectives des lignages autochtones et des familles accueillies. En tant que texte de la culture au sens lotmanien, il est doté d'une mémoire longue capable de traverser les générations sans perdre sa force normative à condition que les instances chargées de le transmettre restent opérationnelles. La rupture de ce programme narratif ne se limite donc pas à un conflit entre deux familles : elle déchire la sémiosphère elle-même, introduit une contradiction dans le cœur du système mémoriel commun, et fragilise la capacité de la communauté à se reconnaître dans un récit partagé.

2. Méthodologie

2.1. Une démarche qualitative ancrée dans les récits

Cette étude s'inscrit dans ce que Jean-Pierre Olivier de Sardan (1995) appelle l'empirisme radical : une posture qui part résolument des données collectées sur le terrain, de leur complexité irréductible et de leurs contradictions internes, plutôt que de plaquer sur elles un schéma théorique préétabli. Les théories convoquées (de Greimas, Mauss, Héritier, Lotman) sont des outils d'intelligibilité au service du réel, non des carcans normatifs.

La mise en œuvre du dispositif de collecte s'est déroulée en trois phases. Une phase exploratoire (janvier-juin 2021) a permis de délimiter précisément les terrains, d'identifier les acteurs-clés et de construire les guides d'entretien. Une phase de collecte principale (juillet 2021- juin 2022) a constitué le cœur du dispositif. Une phase de collecte complémentaire et de validation (juillet 2022- décembre 2023) a permis de retourner sur le terrain pour vérifier certaines interprétations et collecter des récits supplémentaires dans des villages initialement sous-représentés.

Le dispositif de collecte repose sur trois méthodes complémentaires. Quarante-deux entretiens semi-directifs approfondis ont été conduits auprès d'acteurs diversifiés : bénéficiaires du don originel et leurs descendants ($n = 14$), représentants des familles donatrices ($n = 10$), tengsoaba et anciens de lignage ($n = 8$), agents de l'administration foncière et médiateurs institutionnels ($n = 6$), membres d'organisations de la société civile active dans la résolution des conflits fonciers ($n = 4$). Ces entretiens, d'une durée comprise entre quarante et quatre-vingts minutes, ont été intégralement enregistrés avec le consentement éclairé des participants, puis retranscrits et, lorsque nécessaire, traduits depuis le mooré. Les guides d'entretien couvraient les thèmes suivants : l'histoire du don foncier telle que la connaît le répondant, les modalités du pacte originel et de ses actualisations cérémonielles, les circonstances et les justifications de la récupération, les tentatives de médiation et leurs résultats, et les effets ressentis sur les alliances inter-familiales.

Six groupes de discussion focalisée ont réuni des acteurs communautaires de plusieurs générations dans autant de villages

représentatifs de la commune. Ces séances ont permis d'observer les dynamiques de construction collective de la mémoire foncière : qui prend la parole en premier, qui corrige, qui se tait, qui cherche les yeux d'un aîné avant de répondre. Ces rapports de pouvoir langagiers constituent en eux-mêmes des données sémiotiques irremplaçables sur les hiérarchies de légitimité mémorielle au sein des communautés.

Une observation participante de dix mois a permis d'assister à des cérémonies foncières, des tentatives de médiation coutumière et des audiences arbitrales. Ce dispositif de longue durée a fourni un accès direct aux pratiques rituelles et langagières entourant les transactions foncières, pratiques que les seuls entretiens n'auraient pas suffi à restituer. L'observateur étant issu de la même région culturelle que ses interlocuteurs, cette familiarité a facilité l'accès au terrain tout en imposant un effort de distanciation réflexive continu, s'appuyant sur les recommandations de Bourdieu (1972) concernant la vigilance épistémologique requise dans les enquêtes sur des pratiques que le chercheur partage culturellement.

2.2. Analyse sémiotique des récits et posture éthique

Chaque récit de conflit collecté a été soumis à une triple analyse, appliquée successivement sur l'ensemble du corpus. L'application du schéma actantiel permet d'identifier, dans chaque récit, les actants du programme narratif originel et de l'anti-programme de récupération, ainsi que les glissements de rôle et les usurpations de légitimité. L'analyse des marqueurs énonciatifs de la mémoire (temps verbaux, déictiques spatiaux et temporels, noms propres des ancêtres convoqués comme garants ou accusateurs) permet de reconstituer le discours mémoriel fondateur propre à chaque famille. Une cartographie des réseaux d'alliance, enfin, visualise la façon dont les ruptures foncières se propagent dans le tissu social. Ces trois niveaux d'analyse ont été traités successivement puis mis en dialogue de façon à faire apparaître des structures récurrentes transversales au corpus.

Sur le plan éthique, l'anonymisation des informateurs a été systématiquement assurée. Les noms des familles et des individus ont été modifiés ; les lieux précis des conflits ne sont pas identifiés de façon à permettre la reconnaissance des personnes. Cette précaution s'impose d'autant plus que les conflits fonciers

constituent, dans les contextes ruraux, des situations de haute vulnérabilité sociale et parfois physique pour les parties prenantes, comme le souligne Coulibaly (2015) dans son analyse des conflits fonciers ruraux burkinabè.

3. Le don de terre comme programme narratif fondateur

3.1. La terre-signe : polysémie et densité symbolique

À Saponé, la terre n'est pas une chose parmi d'autres. Dans les récits que nous avons collectés, cette polysémie transparait à travers la richesse lexicale de sa désignation. En *mooré*, langue dominante de la zone, la terre est désignée par le terme *Ziiga*, qui renvoie simultanément au sol agricole, à l'espace familial et au territoire lignager. Mais les récits font aussi appel au terme *zugu*, qui signifie littéralement « la tête » : terme qui souligne la dimension identitaire et statutaire de la possession foncière. Avoir une terre, c'est être la « tête », c'est-à-dire avoir une place dans l'ordre des choses et dans la hiérarchie des appartenances.

Cette densité sémantique explique que le don foncier ne soit jamais vécu comme un simple transfert matériel. Il est ressenti et narré comme un acte de pleine reconnaissance de l'autre : donner sa terre à quelqu'un, c'est lui octroyer une place dans son propre récit identitaire. Le don de terre est, en ce sens, un signe d'incorporation au sens fort ou anthropologique du terme. Il est aussi, comme le notent Mathieu, Zongo et Paré (2003), un mécanisme de régulation sociale dont la logique propre résiste à la réduction économique. L'histoire de la possession du sol au pays moosé, telle que l'a retracée Kaboré (1996), confirme cette imbrication structurelle entre la terre, la mémoire lignagère et la légitimité sociale.

3.2. La structure narrative du don : un programme en trois temps

L'analyse actantielle des récits de don foncier à Saponé fait apparaître une structure narrative récurrente, organisée en trois temps qui correspondent, non sans quelques distorsions, aux trois moments de l'obligation maussienne.

Le premier temps est celui de l'énonciation du don. Il se caractérise par une parole publique et solennelle, prononcée devant

témoins choisis. Les récits insistent sur la présence des anciens, sur la formule rituelle qui accompagne la cession (dont les formulations varient selon les familles mais convergent toutes vers l'idée d'une cession sans retour) et sur les objets symboliques qui scellent l'accord : noix de cola, libations, parfois sacrifice animal. La dimension performative de cette parole est capitale. Elle ne décrit pas un acte futur : elle est l'acte. La parole du donateur crée une réalité nouvelle qui engage immédiatement les présents et, à travers eux, les générations futures.

Le deuxième temps est celui de l'installation et de la prise en charge mémorielle. Le bénéficiaire entre en possession de la terre, l'aménage, y établit sa famille. Cette installation est aussi une prise en charge sémiotique : en cultivant la terre, en y construisant, en y plantant des arbres et en y creusant des puits, le bénéficiaire inscrit sa présence dans la matière même du sol. Il devient le gardien visible du signe d'alliance ; sa présence physique est une mémoire incarnée du pacte, reconnaissable et attestable.

Le troisième temps est celui du rendre, non pas au sens d'un remboursement, mais au sens maussien d'un contre-don qui renforce le lien sans l'annuler. À Saponé, ce contre-don prend des formes concrètes et régulièrement actualisées : participation des familles bénéficiaires aux cérémonies du lignage donateur, fourniture de main-d'œuvre lors des travaux agricoles collectifs, offrandes symboliques lors des naissances, mariages et funérailles. Ces pratiques entretiennent le pacte dans la durée, le réactivent périodiquement, et en font une réalité vivante plutôt qu'un souvenir pétrifié.

3.3. Les gardiens du signe : rôle et fragilisation des instances coutumières

Dans ce programme narratif, les tengsoaba (chefs de terre) et les anciens de lignage jouent un rôle d'Adjuvant de premier plan. Ils détiennent les récits des dons passés, peuvent en attester l'authenticité, et interviennent comme médiateurs lorsque des contestations surgissent. Ils fonctionnent, pour reprendre la métaphore lotmanienne, comme des textes de la culture vivants : des archives mémorielles, des encyclopédies de la sémiosphère foncière locale.

C'est précisément la fragilisation de ces instances qui constitue, à notre sens, l'un des facteurs structurels majeurs de la multiplication des conflits. Sous l'effet conjugué de la monétarisation des rapports fonciers, de l'émergence de nouvelles élites économiques peu investies dans les obligations coutumières, et de la décentralisation administrative qui a redistribué les légitimités institutionnelles, les *tengsoaba* ont perdu une partie de leur autorité de gardiens du signe. La tension entre régimes coutumiers et régimes étatiques d'appropriation foncière, que Schlager et Ostrom (1992) ont théorisée sur le plan des droits d'usage, se manifeste ici dans sa dimension la plus concrète : quand les gardiens vacillent, les signes eux-mêmes deviennent contestables. Le Roy (1996) a montré, dans une perspective comparative, que cette coexistence de plusieurs « maîtrises » foncières est structurelle en Afrique subsaharienne ; ce qui est spécifique à Saponé, c'est l'accélération du basculement vers des régimes économiques qui démonétisent les gardiens du récit.

4. La rupture du contrat sémiotique : récupération foncière et trahison mémorielle

4.1. L'anti-programme narratif de la récupération

Les récits de récupération foncière que nous avons analysés présentent une structure actantielle caractéristique. Les héritiers du donateur originel se positionnent comme nouveaux Sujets d'un programme de « restitution patrimoniale », terme significatif en lui-même, qui mobilise un lexique juridique et économique pour court-circuiter le lexique de l'alliance. Ils se réapproprient le rôle de Destinateur en invoquant l'autorité des ancêtres, mais d'une façon particulièrement problématique : les mêmes ancêtres sont invoqués par les deux parties pour des programmes narratifs opposés. Les ancêtres sont devenus des figures disputées, dont chaque famille revendique l'interprétation légitime.

Cette bataille pour l'interprétation des ancêtres est, selon nous, l'un des signes les plus révélateurs de la profondeur de la crise sémiotique. Car tant que les ancêtres parlaient d'une seule voix (garantie par les *tengsoaba* et les anciens), le programme narratif du don restait stable. Dès lors que leur parole devient interprétable à loisir, le signe lui-même perd sa fixité. La terre-signe entre dans un régime d'instabilité sémantique que rien, dans

les ressources symboliques traditionnelles, ne permet seul de résoudre. Paul Ricoeur (2000), dans son analyse des usages et des mésusages de la mémoire, avait bien identifié ce type de situation où la mémoire devient un enjeu de pouvoir : la manipulation du passé est toujours, en même temps, une manipulation du présent.

4.2. Les stratégies discursives de la trahison mémorielle

L'analyse fine des marqueurs énonciatifs dans les discours des récupérateurs révèle trois stratégies langagières récurrentes.

La première est la détemporalisation du don. Les récupérateurs effacent la dimension historique et événementielle du don originel en usant de formulations génériques et atemporelles : « cette terre a toujours appartenu à notre famille », « nos ancêtres n'ont jamais voulu se séparer de cette parcelle ». L'imparfait de permanence remplace le passé composé de l'événement. Le don, acte daté et situé, est transformé en simple prêt dont l'échéance n'aurait jamais été fixée. Cette manipulation temporelle est d'autant plus efficace qu'elle est difficile à contredire en l'absence de traces écrites.

La deuxième stratégie est la réduction de l'alliance à l'hospitalité. Les récits des récupérateurs opèrent une distinction sémantique capitale entre « donner » et « héberger » : « nos ancêtres avaient simplement accueilli ces gens », « on leur avait mis un toit, ce n'est pas la même chose que céder une terre définitivement ». Cette redéfinition transforme les bénéficiaires du don en locataires révocables plutôt qu'en co-membres de la communauté. Elle est sémiotiquement dévastatrice parce qu'elle ne conteste pas les faits mais leur signification, c'est-à-dire le niveau auquel le droit coutumier lui-même les institue.

La troisième stratégie est l'effacement des témoins. Les gardiens du signe à savoir les tengsoaba et les anciens sont systématiquement disqualifiés dans les discours des récupérateurs : ils sont morts, ils étaient trop jeunes à l'époque pour témoigner valablement, ils n'avaient pas l'autorité coutumière requise. En parallèle, l'absence de documents écrits est brandie comme preuve que le don n'avait jamais eu de caractère définitif. Il y a, dans cette stratégie, une ironie tragique : c'est précisément la logique coutumière, qui se passe de l'écrit, qui est retournée contre les bénéficiaires du don coutumier. C'est également une confirmation

pratique de l'analyse de Bourdieu (1972) sur les mécanismes par lesquels les rapports de force se reproduisent en se déguisant en rapports de sens.

4.3. Les effets sur le tissu des alliances : une onde de choc sémiotique

La rupture du contrat sémiotique foncier ne se limite jamais au litige bilatéral entre famille donatrice et famille bénéficiaire. Elle produit des effets d'entraînement dans l'ensemble du tissu social que notre cartographie des réseaux d'alliance a pu visualiser avec précision.

Le premier effet est la mise en veille des alliances collatérales. Les familles qui avaient participé aux cérémonies de scellement du pacte originel se trouvent sommées, parfois sans même en être conscientes, de choisir leur camp. La rupture d'une alliance entraîne d'autres en suspension, créant un effet de gel des solidarités qui s'étend bien au-delà du conflit initial.

Le deuxième effet est la généralisation de la méfiance. Dans les villages où des conflits de récupération ont éclaté, nos interlocuteurs décrivent une montée de la suspicion qui touche toutes les familles ayant reçu des terres en don : « Et nous, est-ce qu'on sera les prochains ? » Cette anxiété collective produit un retrait progressif des investissements symboliques dans les alliances à savoir moins de cérémonies conjointes, moins de mariages inter-lignagers, moins de solidarité lors des travaux agricoles.

Le troisième effet, et sans doute le plus grave sur le plan mémoriel, est ce que nous appelons la désynchronisation des mémoires. Quand le programme narratif du don est rompu, les deux parties construisent des versions irréconciliables du passé. Ce n'est plus seulement la terre qui est en litige : c'est le droit de définir ce qui s'est passé. Cette guerre des mémoires est particulièrement dévastatrice parce qu'elle détruit la possibilité même d'un récit partagé, condition préalable pourtant à toute réconciliation durable. Ricœur (2000) avait montré que le travail de mémoire est aussi, fondamentalement, un travail de récit ; la désynchronisation des mémoires est ainsi aussi une désorganisation des capacités narratives collectives de la communauté.

4.4. Étude de cas : la famille K. et les terres de Koaltenga

Pour illustrer ces mécanismes dans leur épaisseur concrète, nous présentons ici un cas emblématique. Les protagonistes ont été anonymisés, les noms géographiques précis modifiés.

Il y a environ soixante-dix ans, selon plusieurs témoins concordants, le patriarche de la famille K. avait accordé à la famille M., fraîchement arrivée dans la zone après une sécheresse sévère, une parcelle d'environ six hectares dans le village de Koaltenga. L'accord avait été scellé lors d'une cérémonie publique en présence du tengsoaba du village. Les deux familles avaient échangé des noix de cola et prononcé les formules d'usage. La famille M. avait ensuite cultivé ces terres sur plusieurs décennies, y avait construit plusieurs concessions, planté des arbres fruitiers et creusé un puits collectif.

Il y a cinq ans, les petits-enfants du patriarche K. ont adressé à la famille M. une mise en demeure de libérer les lieux, invoquant le besoin foncier de la génération montante. Les tentatives de médiation coutumière conduites par les anciens ont échoué à deux reprises, chaque partie contestant la légitimité de l'interprétation proposée. La famille K. argue que ses grands-parents n'avaient jamais entendu céder la terre à titre définitif mais avaient simplement « logé » la famille M. en attendant des jours meilleurs. La famille M., de son côté, produit des témoignages d'anciens, difficiles à vérifier en l'absence de traces écrites, attestant du caractère irrévocable du don.

L'analyse actantielle de ce conflit est éclairante. La famille K. a réussi à se repositionner comme Sujet légitime d'un programme de récupération patrimoniale en mobilisant un vocabulaire économique et juridique (héritage, patrimoine familial, propriété) qui court-circuite efficacement le vocabulaire de l'alliance. Elle a, ce faisant, redéfini l'Objet de valeur : la terre n'est plus le signe d'un pacte social, mais un bien transmissible. Les effets collatéraux ont été considérables : trois familles voisines ayant des liens d'alliance avec l'une ou l'autre partie ont suspendu leurs échanges cérémoniaux, et deux mariages inter-lignagers en préparation ont été annulés. La désynchronisation mémorielle a produit ici exactement les effets que prédisait notre modèle sémiotique, confirmant la valeur heuristique du dispositif analytique retenu.

5. Discussion

Les résultats de cette étude invitent à plusieurs niveaux de réflexion qui dépassent le seul cas de Saponé et engagent des questions plus larges sur les outils de la sémiotique appliquée, la nature des conflits fonciers africains contemporains, et les conditions d'une résolution durable.

Sur le plan sémiotique, nos données confirment la fécondité du schéma actantiel de Greimas pour analyser des récits sociaux autres que littéraires. Le conflit foncier est, en effet, déjà en lui-même une mise en récit : les acteurs le narrent, le dramatisent, le condensent en quelques figures emblématiques. L'outil greimassien permet de mettre en évidence des structures narratives qui échappent à l'analyse ordinaire. Pour autant, il nous faut reconnaître une limite réelle : le schéma actantiel, par sa nature binaire et oppositionnelle, tend à durcir des positions qui sont souvent plus fluides et ambiguës dans la réalité. Plusieurs de nos informateurs ne se reconnaissaient pas entièrement dans le rôle d'Opposant que l'anti-programme narratif leur assignait ; ils exprimaient des culpabilités, des ambivalences, des regrets qui résistent à la schématisation.

Sur le plan anthropologique, nos résultats entrent en résonance et parfois en tension avec des travaux comparatifs conduits dans d'autres contextes. Le Roy (1996) insiste sur la nécessité de distinguer plusieurs « maîtrises » foncières coexistantes sans nécessairement se contredire. Notre analyse confirme cette intuition : ce qui s'appelle « conflit foncier » est souvent un conflit entre plusieurs régimes de maîtrise auxquels les parties accordent des légitimités inégales. La dimension mémorielle du conflit — sur laquelle nous avons insisté — est peut-être l'apport le plus original de cette étude. La plupart des analyses disponibles sur les conflits fonciers au Burkina Faso traitent la mémoire comme une donnée contextuelle plutôt que comme une variable analytique centrale. Notre approche, en faisant de la sémiosphère lotmanienne le cadre d'intelligibilité de la crise, propose de prendre au sérieux la mémoire comme objet de lutte à part entière, rejoignant en cela les orientations de Paul Ricœur (2000) dont

l'influence sur la réflexion africaniste mériterait d'être davantage explorée.

Sur le plan des implications pratiques, nos résultats suggèrent trois pistes de restauration du pacte sémiotique. La réhabilitation des instances mémorielles coutumières (les *tengsoaba* et les anciens) comme autorités légitimes de la mémoire foncière suppose un dialogue constructif avec les institutions officielles, notamment les commissions villageoises de gestion des terroirs (CVGT) issues de la décentralisation. La création d'espaces de co-narration (des lieux et des moments où les parties en conflit peuvent raconter et écouter des versions divergentes du passé dans un cadre rituel reconstitué) constitue une piste que des expériences de médiation communautaire au Mali et au Sénégal ont déjà explorée avec des résultats encourageants. Enfin, le développement des Chartes foncières locales, prévu par la loi n° 034-2009/AN portant régime foncier rural au Burkina Faso mais encore largement sous-utilisé, offrirait la possibilité de codifier les pratiques coutumières du don sans les trahir à condition que ce processus de codification soit lui-même participatif et ancré dans les légitimités locales.

Il nous paraît honnête d'énoncer clairement les limites de cette étude. Notre corpus, bien que riche, est géographiquement circonscrit à Saponé et à ses villages immédiats ; une généralisation à l'ensemble du pays moosé ou du Burkina Faso rural serait prématurée. Nous n'avons pas systématiquement traité certaines dimensions du phénomène, notamment les pratiques mystiques ou ésotériques qui interviennent parfois dans les conflits fonciers, tant en raison de la difficulté à les documenter de façon rigoureuse que de la prudence méthodologique requise face à des données de cette nature. Notre posture interprétative est, par nature, influencée par les cadres théoriques que nous avons choisis ; d'autres outils de l'économie politique foncière, l'anthropologie juridique, la géographie rurale offriraient sans doute des éclairages différents et complémentaires. Enfin, la dimension genrée des conflits fonciers (les femmes étant souvent les premières victimes des récupérations, tout en étant les principales gardiennes informelles de la mémoire des alliances) mériterait une analyse spécifique que notre dispositif n'a pas permis de mener à la profondeur requise.

Conclusion

Cet article a cherché à montrer que les conflits fonciers à Saponé ne sont pas réductibles à leurs dimensions économiques ou juridiques, si importantes soient-elles. Ils constituent, au fond, des crises sémiotiques : des ruptures dans le système de signes fondateur du lien social, des guerres de mémoire dont l'enjeu est moins la possession d'un lopin de terre que le droit de définir ce que le passé signifie pour le présent.

En mobilisant le schéma actantiel de Greimas, nous avons montré comment le don de terre constitue un programme narratif fondateur articulé en trois temps (énonciation, installation, contre-don) et comment sa récupération déclenche un anti-programme qui retourne les actants les uns contre les autres. En convoquant Mauss et Héritier, nous avons mis en évidence la dimension performative du don-signe et la violence particulière du contre-performatif que constitue la récupération. En nous appuyant sur Lotman, nous avons rendu compte de la façon dont la rupture du programme narratif foncier déchire la sémiosphère locale et produit une désynchronisation des mémoires dont les effets se propagent dans l'ensemble du tissu des alliances.

La leçon la plus fondamentale qui se dégage de cette analyse est peut-être celle-ci : avant de partager une terre, il faut pouvoir partager un récit. La restauration du pacte sémiotique c'est-à-dire la reconstruction d'une mémoire commune est la condition préalable à toute résolution durable des conflits. Sur le plan de la portée sociale et utilitaire de cette étude, les implications sont triples. Pour les acteurs institutionnels et les praticiens du développement rural, elle fournit un cadre analytique qui justifie l'investissement dans la réhabilitation des instances mémorielles coutumières et dans les dispositifs de co-narration comme outils de résolution des conflits, aussi légitimes que les instruments juridiques. Pour les décideurs publics, elle plaide pour une activation urgente et participative des Chartes foncières locales prévues par la loi burkinabè. Pour les chercheurs, elle ouvre des perspectives d'analyse comparative dans d'autres zones de conflits fonciers africains notamment dans les régions sahéliennes confrontées à la même combinaison de pression démographique,

de monétarisation foncière et d'affaiblissement des autorités coutumières et invite à traiter la mémoire comme variable analytique centrale plutôt que comme simple toile de fond.

C'est, semble-t-il, ce que les communautés de Saponé, dans leurs tentatives répétées de médiation coutumière, cherchent instinctivement à accomplir. Aux chercheurs et aux praticiens du développement rural, il appartient peut-être de leur fournir les outils conceptuels et institutionnels pour y parvenir.

Références bibliographiques

AUSTIN John Langshaw, 1962. *How to Do Things with Words*, Oxford University Press, Oxford.

BOURDIEU Pierre, 1972. *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédé de trois études d'ethnologie kabyle*, Droz, Genève.

BRAUN Virginia & CLARKE Victoria, « Using thematic analysis in psychology », *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 2006, pp. 77-101.

CHAUVEAU Jean-Pierre & COLIN Jean-Philippe, « Customary transfers and land sales in Côte d'Ivoire: revisiting the question of land market emergence in sub-Saharan Africa », *Africa*, 80(1), 2010, pp. 1-13.

COULIBALY Amidou, « Les conflits fonciers en milieu rural burkinabè : formes, enjeux et perspectives de résolution », *Revue burkinabè de droit*, N°47, 2015, pp. 23-58.

GREIMAS Algirdas Julien, 1966. *Sémantique structurale : Recherche de méthode*, Larousse, Paris.

GREIMAS Algirdas Julien, 1970. *Du sens : Essais sémiotiques*, Seuil, Paris.

GREIMAS Algirdas Julien & COURTÉS Joseph, 1979. *Sémiotique : Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Hachette, Paris.

HÉRITIER Françoise, 2002. *Masculin/Féminin II : Dissoudre la hiérarchie*, Odile Jacob, Paris.

KABORÉ Oger, 1996. *Histoire des Mossi de la Haute-Volta*, L'Harmattan, Paris.

LAHIRE Bernard, 1998. *L'homme pluriel : Les ressorts de l'action*, Nathan, Paris.

LE ROY Étienne, 1996. *La terre de l'autre : Une anthropologie des régimes d'appropriation foncière*, LGDJ, Paris.

LOTMAN Youri Mikhaïlovitch, 1990. *Universe of the Mind : A Semiotic Theory of Culture*, I. B. Tauris, London.

LOTMAN Youri Mikhaïlovitch, 1999. *La sémiosphère*, Presses Universitaires de Limoges, Limoges.

MATHIEU Paul, ZONGO Mahamadou & PARÉ Lassane, « Monetary land transactions in western Burkina Faso: commoditisation, papers and ambiguities », *The European Journal of Development Research*, 15(2), 2003, pp. 109-128.

MAUSS Marcel, « Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'Année Sociologique, nouvelle série*, N°1, 1923-1924, pp. 30-186.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, « La politique du terrain : Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, N°1, 1995, pp. 71-112.

RICŒUR Paul, 2000. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil, Paris.

SAWADOGO Roch Bassolé, 2011. *Les pratiques foncières coutumières au pays des Moosé*, Presses Universitaires de Ouagadougou, Ouagadougou.

SCHLAGER Edella & OSTROM Elinor, « Property-rights regimes and natural resources: a conceptual analysis », *Land Economics*, 68(3), 1992, pp. 249-262.

ZONGO Mahamadou, « La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire : trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le Burkina Faso », *Politique africaine*, N°2(118), 2010, pp. 97-115.